



A Paris, le 22 décembre 2011

## **Compte Rendu de la CPO du 22 décembre 2011**

### ➤ **Approbation du compte rendu de la CPO du 30 juin 2011**

FO demande qu'une de ses interventions soit rajoutée dans le compte-rendu. Nous avons demandé que suite aux travaux du GT informatique, certains postes qui n'étaient pas ouverts aux ouvriers le soient (Chef de subdivision, responsable projet, ...). Le président confirme qu'il y est favorable. Il rappelle que des poste de chef de subdivision ont été ouvert à la dernière CICAVE-O et qu'il est favorable à ouvrir des postes à responsabilité au CEDRe.

### ➤ **Suivi de la CPO**

- FO propose qu'une formation sur la retraite puisse être dispensée par un agent de la DGAC à l'ensemble des responsables syndicaux. FO déplore l'absence d'avancées du GS Formation depuis sa création. Seule l'évolution du stage « chef d'équipe » est à noter.
- FO demande quand Météo France compte diffuser la note sur la reconversion professionnelle (fait déjà depuis plusieurs mois à la DGAC) aux OE de Météo France : Météo France s'engage à diffuser cette note telle quelle prochainement.
- FO dénonce le manquement de certains établissements ouvriers sur les relevés des Emplois et Travaux Insalubres : ce point n'est pas clos et à chaque CPO, la question est posée depuis plusieurs années (voir questions diverses).

### ➤ **Point d'information sur la régularisation Rémunération des Ouvriers**

Suite à la publication du décret n° 2011-1171 du 23 septembre 2011 au journal officiel, l'administration présente les articles du décret (voir compte rendu FO du 18/06/2011 et de la CPO du 30 juin 2011).

FO demande à l'administration de confirmer que la prime d'intérim (prime de fonction) est réellement incluse dans le calcul de la retraite réalisé par le fond de pension. Certains dossiers sont en cours (par exemple à l'ENAC où le problème est en cours d'instruction). Pour l'administration cette prime doit être prise en compte.

Il est rappelé que les heures supplémentaires ne seront pas imposées.

L'article 13 du décret permettra un maintien du salaire dans le cas ou des agents auraient une perte suite à l'application du décret.

Des décisions individuelles qui préciseront le montant de la prime de rendement et le forfait horaire de chaque agent sont faites et ont été diffusées aux Etablissements Ouvriers.

L'application de l'ensemble de ces mesures se fera sur la paie de mars 2012.

### ➤ **Avancements**

Pour 2012, le mode de calcul du nombre d'avancements sera modifié. Le cadre de fonction qui permettait un avancement par vacances de postes disparaît (système illégal depuis la LOLF, dénoncé par le rapport de la cour des comptes). Il est remplacé par un taux d'avancement par groupe appliqué à chaque CAO.

Pour 2012, l'expérimentation sera faite avec les principes suivants :

- Calcul du nombre d'avancements avec un taux promu/promouvable de 25% de V en VI et de VI en VII, 12% de VII à la HCA et de VII à la HCcom ; de 15% de la HCA à la HCB et de la HCB à la HCC.
- Pour chaque groupe 70% du nombre d'avancements sera attribué à chaque CAO et les 30% restant permettront d'ajuster les déséquilibres ou les besoins spécifiques.
- Un poste non pourvu (pas de candidat qui se présente) pourra permettre à la 2ème CAO d'ouvrir un poste dans un groupe inférieur.
- En fin d'année, la CAO pourra nommer des ouvriers qui ont un essai en poche sans dépasser le nombre d'avancements autorisé en début d'année, à groupe équivalent uniquement.

Une réunion le 24 janvier permettra d'attribuer les 30% restant par groupe par CAO.

Pour 2012 ce nouveau mode de calcul de l'avancement devrait permettre de doubler le nombre d'avancements à la HCA par rapport aux années précédentes.

Suite à plusieurs interventions FO a obtenu la tenue de CAO fin 2011, pour nommer le maximum d'essais en poche avant le changement de mode de calcul de l'avancement.

Le représentant de la METEO s'est dit prêt à appliquer un système équivalent. FO a exigé qu'avant toute modification une négociation soit menée avec les OS de la METEO comme cela a été fait à la DGAC.

#### ➤ **Points d'avancements sur les fiches professionnelles de la famille 11 électrotechniciens**

La DSNA présente le compte-rendu d'une réunion où le pôle de compétence a présenté aux OS les modifications qu'il voudrait voir apporter aux fiches professionnelles.

Les OS sont d'accord pour participer à ce GT tout en précisant qu'elles ne sont pas favorables à toutes les demandes du pôle.

Pour FO les points concernant l'organisation de l'essai HCC ne sont pas uniquement applicable à la famille Electrotechnique et doivent être abordé dans un GT plus large.

La CPO valide le lancement de ce GT.

#### **Points d'avancements sur les fiches professionnelles de la famille 35 informatiques**

François RUCK (pilote du GT) présente un point sur les avancés du groupe du travail (voir compte-rendu FO de ces réunions).

Pour 2012, le GT propose à la CPO de valider le catalogue des formations à destinations des AIG. Ces formations seront dispensées avant la préparation aux essais habituels de 5 jours, durant le 1<sup>er</sup> semestre 2012.

A partir des principes retenus le groupe de travail va rédiger des fiches professionnelles qui devraient être validé à la prochaine CPO.

#### **Bilan des Entrées/Sorties pour l'année 2011**

Pour 2011 12 recrutements ont été effectués (8 protocolaire, 2 supplémentaires et 2 sur cadre d'emploi ENAC) pour 45 départs. Sur ces recrutements l'administration confirme l'embauche:

1 Electrotechnicien au CRNA-O / 1 climaticien à la DTI / 1 Informaticien au CEDRe.

Ces postes seront pourvus fin 2011 ou au tout début 2012.

FO demande au sous-directeur comment il envisage de compenser la baisse croissante des effectifs (-33 suppressions de poste en un an, pour une prévision de 42 entre 2010 et 2012): le SDP confirme que des besoins en effectifs Ouvriers sont identifiés. 8 recrutements ont déjà été annoncés pour 2012 lors de la dernière CICAVE-O.

FO dénonce une double contrainte appliquée aux ouvriers :

- Choix de la DGAC de faire porter une grande partie de la RGPP aux ouvriers. Peu d'embauche prévue entre 2010 et 2012.
- Cadre d'emploi des services qui les oblige à se recentrer sur les missions prioritaires. Peu de demandes des services sur des fonctions tenues par des ouvriers.

Les services locaux ne donnent pas la priorité aux besoins clairement identifiés (notamment sur les fonctions support) : les services font souvent déjà le tri en local et les besoins ne remontent pas au niveau national : ces missions sur ces fonctions ne peuvent plus être assurées correctement dans certaines service !

Météo France :

Les mouvements pour 2011 sont de 9 sorties et 1 recrutement (mécanicien usinage) ainsi que 2 arrivées DGAC Magasin suite à la Cicave-O du 14 décembre.

### ➤ Bilan des essais 2011

L'administration note deux points à relever : la famille Logistique (voir questions diverses) et la famille Electrotechnique. FO précise que la marche entre les 6/7 et les HC est élevée, quelque soit la famille.

FO se félicite que certaines remarques faites lors de la réunion avec les pôles de compétence de mai 2011 ait été prise en compte. Le résultat aux essais magasiniers et opérateur prépresse ont été améliorés (sur la forme et les résultats).

Concernant les échecs aux essais électrotechniciens, FO propose qu'après l'essai, les agents qui ont échoué aient un entretien avec le pôle pour qu'on leur précise les points à travailler (formation du catalogue, formation interne...). Le SDP va demander à ce pôle d'identifier les causes des échecs et qu'on lui propose une procédure d'accompagnement pour les candidats ayant échoués.

FO déplore que les moyens des pôles de compétence ne soient pas suffisants alors qu'on leur demande de plus en plus.

### ➤ Questions diverses FO

#### ➤ Logistique

- échecs 2011 aux essais d'avancement : Une grande partie des agents qui ont échoué, proviennent de l'intégration directe dans la famille. Après étude auprès des agents et des services, le pôle indique que :

- le domaine logistique n'est pas connu par le service et par l'agent.
- les fonctions ne sont pas tenues sur les sites par les agents.

FO souligne que le contenu de la préparation aux essais est à ajuster, en fonction de l'importance des épreuves. Le président demande au pôle de vérifier que la préparation à l'essai corresponde au mieux à l'essai.

FO demande une réunion entre les OS et le pôles de compétence : le président demande au pôle d'organiser cette réunion pour adapter la préparation aux essais sans revoir le niveau et le contenu des fiches professionnelles.

- réflexion sur la famille Logistique :

L'administration précise que les besoins en logisticiens à la DGAC sont clairement identifiés. Par contre, les tâches exercées sur certains sites ne couvrent pas tout le domaine de la Logistique : le président propose de reprendre le GT Logistique afin de définir les fonctions et besoins des services locaux. Une réflexion (ENAC/DSNA/DSAC), ce qui permettra de définir les métiers qui en découlent. Suite aux conclusions de ce GT, on vérifiera si les familles professionnelles sont adaptées.

FO est favorable à cette approche mais ces travaux vont prendre du temps et actuellement des agents sont bloqués dans leur avancement. Nous demandons qu'on laisse le choix aux agents de retourner dans leur famille d'origine.

L'administration n'y est pas favorable mais propose de faire un état des lieux pour connaître les agents concernés. Une réunion ultérieure permettra de discuter des mesures à prendre pour la population concernée.

FO renouvelle sa demande qu'un Ouvriers d'Etat HCB ou HCC puissent participer au fonctionnement du pôle de compétences. Le SDP y est favorable et proposera un nom au pôle de compétence.

#### ➤ Fermeture des garages automobiles :

FO demande à l'administration de terminer les discussions sur ce sujet, ce qui permettra d'avoir des décisions écrites concernant l'activité des garages : les agents et les services n'ont aucune visibilité. Le président

reconnait que des orientations ont été annoncées et qu'une communication claire doit être faite pour que les agents puissent connaître leur avenir sur ces fonctions.

➤ **AVE poste Logistique à Météo France**

Un poste de Responsable d'Unité Logistique à Météo France a été ouvert uniquement aux assistants d'administration, sans qu'un AVE ne soit paru à la CICAVE-O. FO s'interroge : la famille Logistique n'est-elle pas encore reconnue par Météo France, alors qu'à la DGAC elle l'est ? La METEO veut-elle encore des Ouvriers sur des fonctions qui sont ouverts aux Ouvriers à la DGAC ? La METEO applique-t-elle les orientations décidées en CICAVE-O et CPO ? Nous voudrions avoir des réponses à ces questions. L'administration prend acte de notre demande.

➤ **Pôles de compétence**

FO dénonce le mauvais déroulement des essais informatique en 2011 (formation à l'essai non satisfaisante, désignation de jury au dernier moment,...). Pour FO si le CEDRe doit être l'animateur principal de ce pôle, il ne doit pas en rester le seul participant. Il doit être fait appel à d'autres services. Pour des problèmes d'équité lors des passages d'essais, il n'est pas normal qu'un membre du jury soit le supérieur d'un candidat. Le président reconnaît que la future DSI ne doit pas être seul service participant et demandera à la DSI de faire appels à d'autres services pour l'année 2012 : La DSI restera le service de référence pour faire appels aux experts techniques du pôle.

➤ **Arrêté du 15 décembre 1997**

FO demande que pour 2012, et pour permettre les avancements éventuels par stage en HCB et HCC, l'arrêté soit modifié et propose qu'on remplace la notion de cadre de fonction par la notion d'effectif réel. Le président y est favorable et rajoute que ce texte devra être modifié entièrement courant 2012 pour une publication au journal officiel avant 2013. Une note sera envoyée aux établissements pour l'avancement 2012.

➤ **Relevés des emplois et travaux insalubres**

Certains Etablissements Ouvrier ne transmettent pas aux agents leurs relevés d'emplois ou de travaux insalubres. FO dénonce qu'à chaque CPO, et ce depuis des années, ce problème soit soulevé, et qu'à chaque fois l'administration botte en touche : l'administration répond qu'à la DSAC, les relevés sont bien envoyés ; L'établissement Ouvrier DSNA travaille sur les dossiers en cours, avec des corrections à faire par les services locaux (SNA RP par exemple). FO rappellera à nouveau à l'administration à la prochaine CPO que ce point ne doit pas être pris à la légère.

➤ **Réseau des climaticiens**

FO demande de mettre en œuvre une mesure du GT énergie qui prévoyait la création d'un réseau des Climaticien de la DSNA, afin de les réunir annuellement (ce qui s'était fait pour l'animation du réseau Electrotechnique). L'administration recherche un animateur pour ce réseau et s'engage pour une 1ere réunion en 2012.

➤ **Recrutements des OPA**

Lors de la dernière CICAVE-O, le président a rappelé les règles proposées aux OPA, ayant postulés sur des AVE non pourvus par des Ouvrier d'Etat : voir le compte-rendu FO de la CICAVE-O du 14 décembre.

➤ **CLD et maintien de la prime de la vie chère en outremer**

FO demande pourquoi un ouvrier outremer en Congé Longue Maladie perd sa prime dite « de vie chère ». L'administration répond que c'est un texte de la fonction publique qui définit cette règle. Dans le cas de Congé Longue Durée, l'agent ne perd pas sa prime de vie chère.

FO trouve cette mesure totalement injuste et demande à l'administration de trouver une solution.

➤ **Création d'un HCC dans la famille Hygiène et sécurité**

FO demande ou en est ce sujet suite à l'accord donné lors de la dernière CPO.

L'administration est favorable à la création d'un HCC dans cette famille mais elle ne peut mener tous les travaux en même temps. Ce GT débutera quand les travaux sur la logistique seront terminés.

➤ **Formation Chef d'Equipe et départs en retraite**

FO ne comprend pas pourquoi, il est nécessaire de fournir la décision de validation de Chef d'équipe dans le dossier retraite. Validation qui n'intervient qu'après le suivi de la formation. Le Chef d'équipe perçoit un taux horaire particulier et non une prime. Si ce taux horaire est perçu depuis plus de 6 mois, il est normalement validé pour la retraite.

L'administration est en discussion sur ce point avec le fond de pension et doit nous tenir informer.

FO remercie également Marie-Laure VAUCLIN, qui va prochainement quitter ses fonctions actuelles, pour la qualité de son travail durant toutes ces années, concernant la gestion du corps des Ouvriers d'Etat à la DGAC.

**Vos représentants**

**GAUBERT Pierre (BN) ; SIDOINE Didier (DSAC-Sud/Toulouse) ; DUPONT Franck (CRNA-SO) ; MAZIN Christophe (ENAC/Castelnaudary) ; DAHIREL Gérald (METEO) ; ZOCCATELLI Jean-Paul (CRNA-SE) ; BLANCHARD Yohan (STAC/SNIA) / JEAN-GILLES Mikaël (SG/CEDRe)**